

# Confrérie des Saints Fabien et Sébastien au Landeron

Fête annuelle du 22 janvier 2017

Le Président, Maurice Perroset, déclare l'assemblée ordinaire annuelle ouverte à 11h20.

## Salutations

Le Président souhaite la bienvenue à tous les confrères présents, externes et landeronnais, d'être venus à cette assemblée annuelle et profite encore pour souhaiter à tous une très bonne et heureuse année.

L'abbé et confrère, le chanoine Paul Frochoux, est tout particulièrement salué et remercié pour sa fidélité malgré son emploi du temps. L'abbé Lionel Girard prêtre à Sion et officiant du jour est également remercié. L'abbé Girard, d'origine française, n'est pas un Antoine, il a travaillé de nombreuses années dans le domaine hôtelier avant de se tourner vers la théologie et la prêtrise. Il a fait son séminaire à Fribourg et a été ordonné en juillet 2016 à la cathédrale de Sion. Comme le veut la tradition l'abbé Girard est inscrit dans la confrérie pour les prières. Michel Cuany curé du Landeron et Cressier rejoint, comme d'habitude il clôture la semaine de l'Unité des chrétiens. Les confrères Yves et François sont également remerciés pour leur participation au service à l'Autel.

## Ordre du jour

- 1 Excusés
- 2 Procès-verbal de l'assemblée 2016
- 3 Nécrologie
- 4 Repris
- 5 Comité informations
- 6 Comptes 2016 et décharge au Maître François Quellet
- 7 Démission et nomination
- 8 Divers

## 1 Excusés

Se sont excusés : René Quellet, doyen  
Michel Guenet  
Yves Ruedin en déplacement au Qatar  
Jean-Daniel Muriset  
Luc Bellenot en Nouvelle Calédonie  
François Frochoux qui souhaite à tous une belle et joyeuse fête  
Sébastien Quellet grippé et qui souhaite une belle fête  
Serge Muriset  
Olivier Ruedin  
Laurent Perroset

## **2 Procès verbal de l'assemblée du 25 janvier 2016**

Des remerciements chaleureux sont présentés à Jean-Bernard Muriset, pour ses nombreuses années au service de la Confrérie.

Le secrétaire-caissier Pierre-Michel Gicot fait lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.

Ce PV est accepté.

## **3 Nécrologie**

En 2016 quatre confrères qui nous ont quittés.

Le 2 janvier 2016 s'était éteint Benoît Frochoux, sa nécrologie avait été faite lors de notre dernière fête.

Le 22 avril 2016 un de nos doyens, Jacques Bellenot, c'est endormi paisiblement à Neuchâtel. Il était entré à la Confrérie le 20 janvier 1946 avec Gérard Digier. Domestique en 1963 avec Pascal Muriset pour le maître Julien Muriset. Lui-même fut nommé maître le 26 janvier 1986 avec Pierre-Alain Frochoux et Jean-François Muriset comme domestique. C'était un confrère très fidèle et il lui fallait une raison très importante pour manquer ses Bastiens. A son enterrement une belle délégation avec la bannière et le drap était présente.

François Muriset fils de Fred-Alain a choisi le 8 septembre 2016 de quitter cette terre, la vie et la maladie le faisait trop souffrir. Né le 21 avril 1971 il est entré dans la confrérie après son frère Serge le 21 janvier 1990 et fut domestique pour André Muriset avec Daniel Muriset. Il était très discret et un peu timide et appréciait sa confrérie ; à témoin il avait avec lui une photo d'une de nos fêtes lors de son départ. La bannière et le drap mortuaire l'on accompagnés à sa dernière demeure à Penthaz

Notre membre d'honneur le notaire Charles-Edouard Girard, 98 ans, est décédé paisiblement et avec toute sa lucidité le 7 avril 2016. Que dire de cet homme d'une intelligence hors norme, un historien qui connaissait tout sur l'histoire du village et régionale il ne se trompait jamais sur les dates. Il fut président de la Corporation de St Maurice, président de la confrérie de St Antoine, de la commission scolaire, conseiller général, organiste à Cressier, très dévoué pour sa paroisse de St Maurice, ... il y a tant à dire sur ce grand personnage. Il fut reçu membre d'honneur de notre confrérie à notre fête du 22 janvier 1995, s'était dit très ému de cette nomination pour lui et pour tous les membres des Antoine.

Pour les confrères défunts et tous les défunts des familles et ceux cités le samedi lors de la messe avec une pensée particulière pour Josette Muriset-Grandjean épouse de Noël Jean-Pierre Guenot père de Yves, un Pater et un Ave sont dits, selon la tradition.

## **4 Repris**

Il n'y en a pas cette année, mais l'année prochaine certainement

## **5 Comité**

Les chaînes honorifiques ont été nettoyées pour un prix raisonnable, la différence est visible, l'assemblée applaudit le résultat et l'initiative.

Activité du samedi : cette année nous avons fait une visite de l'hôtel de Ville sous la conduite de la présidente de la Fondation. Très bien suivi nous étions une vingtaine de participants. Pour l'année prochaine on souhaite qu'un membre nous donne une idée d'animation.

La vente de vin proposée depuis l'année 2015 n'a pas eu de succès en 2016, l'assemblée décide de reconduire malgré tout cette année encore cette initiative.

Depuis 2017 il y a du changement dans la location de la Salle de la Question et de la salle du château. Lors de la vente-donation du château à la commune la Salle de la Question était louée CHF 100 par mois à la Corporation qui en était seule utilisatrice et mise à disposition pour la Corporation et les Confréries pour leurs assemblées et fêtes. Une nouvelle convention est faite à savoir la Salle de la Question est libre de loyer alors que la salle du château est louée à la Corporation et aux Confréries CHF 150 par utilisation. Cette dépense supplémentaire représente l'occasion de revoir le tarif du repas. En conséquence, pour la Fête de 2017, le prix ne va pas changer, mais le comité a décidé de passer à CHF 35 dès l'année prochaine. L'assemblée a pris note.

Cette année pour cause de travaux la Salle de la Question ne sera pas utilisable, l'apéritif sera servi dans la grande salle du château.

La numérisation d'une première partie des archives est en cours il reste les parchemins. Notre confrère André Muriset présentera comment allez sur le site.

Comme annoncé l'an dernier André Ruedin se retire du comité ; pour le remplacer, le comité a cherché un membre habitant le village, car il y a un certain matériel à stocker. Notre maître François Quellet s'est porté candidat. Le comité propose de le nommer, à moins qu'il n'y ait des avis contraires ou d'autres candidatures. François Quellet est élu à l'unanimité et félicité pour sa nomination au comité.

L'avenir interpelle notre président qui s'interroge à ce sujet. Des familles s'éteignent, les Bonjour par exemple encore là dans les années 1940, les Digier seront-ils encore là dans 20 ans, les Perroset vont peut-être disparaître. La confrérie, il y a bien des années, accueillait des familles qui demandaient leur entrée moyennant finance. La réflexion doit être faite, on doit se demander si des familles issues de filles de Bastiens pourraient entrer ; il y a déjà des fils de Bastienne qui porte le nom d'une de nos 9 familles ! Réfléchir à l'avenir serait bien, il y a même une personne du village qui a manifesté récemment le souhait d'entrer dans la Confrérie. C'est comme pour notre fête, on a dit il y a 4 ans que l'on ferait le point sur le repas, un au château pour les confrères et un pour les familles, le comité propose de créer un groupe de réflexion sur l'avenir. Il y a aussi notre futur 550<sup>ème</sup> anniversaire en 2021. De tous ces thèmes il ne sera pas fait débat ce jour car nous ne sommes pas préparés, donc le comité propose que quelques membres ainsi que le comité réfléchissent à l'avenir ainsi qu'au 550<sup>ème</sup> et si oui nous souhaitons que les dames soient conviées à la réflexion à savoir au moins les organisatrices des repas des confrères et des dames. L'Assemblée manifeste son accord et les Confrères suivants feront partie de ce groupe :

Simon Muriset, Simon Ruedin, Christian Quellet, Paul Frochaux

On remercie vivement Annelise Ogi-Hurni et Christian Frochaux pour leur disponibilité, leur accueil et pour l'organisation du repas des familles.

Intervention de Claude-Pascal Ruedin qui précise que le Registre Foncier stipule que le droit d'usage des salles du Château est inscrit et s'interroge sur le prix que la Confrérie devra payer pour utiliser les salles.

## **6 Comptes 2016 et décharge au Maître**

La parole est donnée au secrétaire caissier qui présente les comptes 2016 qui annonce un bénéfice de CHF 470.60 sur l'année 2016, principalement expliqué par une quête généreuse et une vente de vin plus importante que l'année précédente. Les comptes sont acceptés par l'assemblée.

## **7 Démission- nomination**

### **Maître**

Selon la tradition le maître en charge est démissionnaire. François Quellet accepte de donner sa démission et Yves Frochaux (ancien maître) lui remet la chaîne d'ancien maître. Yves Frochaux devient le troisième maître des clefs et rejoint les confrères

Michel Ruedin (fils de Bernard) est élu à l'unanimité moins sa voix

Discours du Maître :

Le nouveau maître est honoré que, 41 après son entrée dans la Confrérie, il en soit élu maître. Il remercie tous ceux qui lui ont donné leur voix. Ses pensées vont aux disparus, qui ont permis que cette tradition demeure vivace jusqu'à aujourd'hui. Ses remerciements vont également aux dames qui permettent également à ces journées de se passer de manière très sympathique.

### **Domestiques**

Cette année Simon Ruedin quitte sa fonction il devra refaire un tour prochainement comme il était absent l'an dernier

C'est Tom Quellet (fils de Stéphane) qui est nommé, l'assemblée manifeste son approbation en levant la main la nomination de notre nouveau domestique est alors effective.

Il promet respect et obéissance à son Maître Michel Ruedin

André Ruedin procède à la remise de l'insigne au nouveau domestique.

L'année prochaine, Yves Quellet, entré en 2016, pourra effectuer son tour de domestique, Ludovic Frochaux ne pouvant pas assurer sa présence.

Daniel Ruedin sera également contacté par notre Président afin de confirmer sa présence.

## **. 8 Divers**

Remerciements à notre intendant (André Ruedin) depuis 10 ans en fonction ; il a montré beaucoup de disponibilité et engagement.

Dominique Gicot fait un point sur l'état de bâtiments religieux de la paroisse catholique. Précise que tout n'est pas encore terminé et que les dons sont les bienvenus. Pour rappel la Confrérie a déjà participé.

Internet :

Notre webmaster ne dispose pas de support/backup et le souhait est exprimé de trouver des aides en cas de nécessité. Wordpress est le nouveau format, assez simple d'usage ; au café il sera là pour répondre aux questions et recevoir les éventuelles bonnes volontés.

Domestiques - avenir:

Le système qui veut que les domestiques soient de service 2 ans pose problème. Gérard Frochoux soulève que personne ne peut garantir être présent deux ans de suite. Un tour de domestique peut être reporté selon les circonstances. Cette question sera aussi intégrée dans le groupe de travail qui va se pencher sur l'avenir plus globalement de la Confrérie.

Avant de lever l'assemblée, le Président remercie notre intendant André Ruedin (dit Tintin) entré au comité 10 ans auparavant. Les remerciements vont aussi à son épouse Jacqueline qui gérait magnifiquement l'organisation des repas. En souvenir de ces 10 ans, André se voit remettre en souvenir, une assiette commémorative.